

l'attitude de l'honorable représentant à l'égard des devoirs du Gouvernement et du Parlement envers le peuple, savoir qu'une promesse ne signifie rien, je ne suis pas étonné qu'il considère sans importance de me mettre en posture telle qu'il pourrait dire plus tard que j'ai manqué à la promesse faite à la Chambre des communes. Voici ses propres paroles:

Certes le premier ministre a donné sa parole...

A qui l'ai-je donnée? A la Chambre, y compris mon honorable ami, le chef de l'opposition. Et à quoi me suis-je engagé, selon l'honorable député lui-même? A ne pas modifier la question. Je lui dis que la question ne sera pas modifiée parce que le Gouvernement attache de l'importance à la parole qu'il a donnée à la Chambre des communes tout comme j'attache de l'importance à l'engagement pris envers la population du pays. Et l'honorable député ajoute:

...et que s'il y a lieu, on insérera la question dans le bill. Nous avons donc obtenu des précisions cet après-midi.

L'honorable député va plus loin, puisqu'il ajoute, et je demande aux honorables membres s'ils ne l'ont pas compris, qu'il s'est levé il y a quelques instants pour dire: "Je n'ai pas dit 'la' question mais 'une' question." Qu'a-t-il effectivement dit? N'est-ce pas "la" question? Je cite ses paroles consignées à la page 788 du hansard:

J'ai cru comprendre que la portée générale de la question serait la même, mais le premier ministre a bel et bien consigné au compte rendu de la Chambre le texte même de la question qui serait posée.

Comment l'honorable député peut-il me demander, ainsi qu'à mes collègues, de modifier le texte de cette question après avoir insisté pour qu'on insère dans le bill la question exacte qui fait maintenant partie du compte rendu et qui a été l'objet de tout ce débat? Un peu plus loin, le chef de l'opposition ajoute:

Nous possédons maintenant un renseignement bien précis à ce sujet.

C'est vrai et nous nous en tiendrons là, puisque nous avons donné quelque chose de précis et d'exact. Cette réponse couvre, il me semble, tous les points soulevés par le chef de l'opposition concernant la nécessité, pour le Gouvernement, de conserver cette question spéciale dans le texte du bill. Nous leur avons promis, à la Chambre et à lui-même, que la question précise que nous avons indiquée lors de la discussion de l'Adresse serait soumise au peuple. Nous l'avons inscrite dans le bill à la demande du chef de l'opposition et d'autres honorables députés; nous nous en tiendrons à cette question.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Passons maintenant au texte même de la question, afin de savoir si on peut l'interpréter comme on a cru pouvoir le faire.

Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation...

D'après l'honorable député de Macleod, cela ne veut rien dire.

M. HANSELL: Mais il y a autre chose. Si c'était tout, ce serait satisfaisant.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne partage pas l'avis de l'honorable député. Je me demande ce qui peut bien faire dire que la question cache quelque chose, et que le Gouvernement ne désire pas se faire délier de l'engagement. D'après l'honorable député, quand le peuple se sera prononcé nous ne saurons pas si le Gouvernement a été délié de ses engagements.

M. HANSELL: J'invoque le Règlement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je prie l'honorable député de m'excuser, car j'ai fait erreur. J'ai dit: "l'honorable député de Macleod", et je voulais dire l'honorable député qui a pris la parole il y a un instant, son voisin d'arrière.

Une VOIX: L'honorable député de Bow-River.

Le très hon. MACKENZIE KING: En effet, et je regrette mon erreur. C'est l'honorable député de Bow-River qui a dit que le verdict populaire n'influera en rien sur la conduite du Gouvernement.

M. JOHNSTON (Bow-River): J'objecte au premier ministre que je ne l'ai pas qualifié d'homme rusé. Je prie le président de le prier de retirer cette expression.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai dit que l'honorable député semble s'imaginer que la question ainsi posée dissimule quelque ruse et, si je l'ai bien compris, selon lui, le vote de la population ne dégagera le Gouvernement d'aucun engagement; nous demandons simplement à la population d'indiquer si elle consent à quelque chose.

M. JOHNSTON (Bow-River): J'ai employé le mot "ambigu", non le mot "ruse".

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne pouvais pas employer une expression anglaise plus claire.

M. JOHNSTON (Bow-River): Je m'efforce de vous aider.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je vous demande pardon?

M. JOHNSTON (Bow-River): Je prête mon concours.